



ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE
ASSEMBLY OF EUROPEAN REGIONS
VERSAMMLUNG DER REGIONEN EUROPAS
ASAMBLEA DE LAS REGIONES DE EUROPA
ASSEMBLEA DELLE REGIONI D'EUROPA

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ARE

SEINÄJOKI, 7 ET 8 DECEMBRE 2000

Réf. ordre du jour:

11

original français
427

DOCUMENT SOUMIS : POUR INFORMATION

Rapport d'activité 2000 de la Commission A "Politique et Problèmes institutionnels"

La Commission A s'est réunie le 7 Septembre 2000 à Bruxelles afin de faire le point sur les problèmes d'organisation structurelle (*Voir document y afférent ci-joint en annexe*).

Une réunion des membres intéressés de la Commission a eu lieu le 27 Octobre à Nyon : les discussions ont porté sur le document élaboré par le Président Willi Stächele concernant la CIG, La Charte des Droits Fondamentaux et la Constitution européenne (*document disponible sur Internet*). Ce document n'a pas été adopté en séance bien que sa qualité ait été remarquée.

Par ailleurs, deux Caravanes ont été organisées : une à Győr (H) et l'autre à Braga (P) :

La caravane de Győr : 120 personnes venues de tous les comtés hongrois et des régions limitrophes, ont pris part à cette conférence de l'ARE qui avait pour objectif de leur faire découvrir différents types de régionalisme et de régionalisation en Europe.

La caravane de Braga fait suite à l'échec du référendum sur le régionalisme organisé au Portugal. Cette caravane qui a connu un grand succès en termes politique et médiatique a permis d'effectuer une étude comparative sur la base des modèles français et britannique ainsi que l'expérience du Portugal dans le cadre d'une régionalisation future.

Plan d'action 2001 de la Commission A "Politique et Problèmes institutionnels"

Le plan d'action 2001 de la Commission A se décline en trois grands axes qui respectent la ligne directrice fixée dans le cadre de "La Voie à Suivre" :

I- Trois ou quatre grands thèmes destinés à devenir des priorités de travail de la Commission devront être choisis. Cinq régions, dont deux provenant d'Europe centrale et orientale, devront se proposer pour conduire à l'élaboration des positions de l'ARE sur chacun de ces thèmes sur une durée approximative de 2 ans.

Ces thèmes pourraient être les suivants :

- a) La Gouvernance : Les reliquats institutionnels de Nice (méthode et contenu faut-il aller vers une nouvelle CIG ? une nouvelle Convention ? etc.) Processus de constitutionnalisation i-e simplification des Traités, statut de la Charte.
- b) Elargissement (sous ses aspects institutionnels et politiques).
- c) Charte sur l'autonomie locale et régionale

II- Organisation d'une Grande Conférence par an sur un de ces thèmes, de préférence sur la Gouvernance ou /et l'Elargissement.

Immeuble Europe, 20 place des Halles, F – 67054 STRASBOURG Cedex (France)

Téléphone (+33) 3 88 22 07 07 – Téléfax (+33) 3 88 75 67 19

E-mail : secretariat@are-regions-europe.org ou infopresse@are-regions-europe.org



L'hypothèse d'une grande manifestation dans le bassin méditerranéen et concernant les régions de l'Europe du Sud devrait être envisagée

- III- Organisation annuelle de Caravane(s) du Régionalisme : A l'heure actuelle, certaines propositions de caravanes ont déjà été faites pour 2001 : Croatie, Bulgarie, République Tchèque et Pays Baltes.



ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE
ASSEMBLY OF EUROPEAN REGIONS
VERSAMMLUNG DER REGIONEN EUROPAS
ASAMBLEA DE LAS REGIONES DE EUROPA
ASSEMBLEA DELLE REGIONI D'EUROPA

Organisation de la Commission A "Politique et Problèmes institutionnels"

Pour mémoire, le mandat du Président en exercice arrivant à échéance à la fin de l'année 2000, la désignation du nouveau Président de la Commission A aura lieu à l'occasion de l'Assemblée Générale les 7 et 8 Décembre 2000 à Seinäjoki.

La coopération est assurée actuellement par trois Rapporteurs qui oeuvrent chacun dans leur domaine respectif. Ces Rapporteurs, ainsi que leur domaine respectif, sont les suivants :

- Monsieur Schausberger (CIG)
- Monsieur Cuatrecasas (Charte sur l'autonomie régionale du Conseil de l'Europe)
- Monsieur Gnauck (Charte des Droits Fondamentaux)
- Un autre Rapporteur devra également être désigné à Seinäjoki afin de travailler sur la Gouvernance Européenne.

Ces Rapporteurs se sont engagés à tenir le Bureau informé de l'évolution de leurs activités dans le cadre de la mission qui leur a été confiée par le Bureau

Conformément aux décisions prises par la Présidence (Réunion de Bruxelles le 8 Septembre 2000), sur la structure de la Commission A, il a été relevé que la Présidence de la Commission doit s'adapter à l'actualité européenne et donc à son évolution rapide. Par conséquent, la programmation de réunion de groupe de travail ou de session plénière sera intimement liée, et même soumise, aux exigences du calendrier européen.

Aussi, il apparaît alors comme une condition *sine qua non* que la Commission (sur la base des services offerts par les 4 Rapporteurs) se tienne parfaitement informée des différentes prises de positions tenues dans les différents thèmes traités par la Commission et ce, sur la base des travaux des différentes organisations ou institutions (par exemple, le CPLRE, le Comité des Régions etc.). Ceci implique de la part du Président en exercice, une vision horizontale des thèmes de discussion, la connaissance académique ou doctrinale des sujets abordés en sus d'une expérience politique et "de terrain" et de ces organisations.

Il a été également décidé que, quels que soient les impératifs du calendrier européen, la Commission A se réunisse à l'avenir de façon plus régulière.

Enfin, la Présidence de l'ARE a, à cette occasion, décidé que la Commission sera dotée d'un(e) responsable au niveau du secrétariat général de l'ARE.

Secrétariat Général de l'ARE

Immeuble Europe, 20 place des Halles, F – 67054 STRASBOURG Cedex (France)
Téléphone (+33) 3 88 22 07 07 – Téléfax (+33) 3 88 75 67 19
E-mail : secretariat@are-regions-europe.org ou infopresse@are-regions-europe.org



ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE
ASSEMBLY OF EUROPEAN REGIONS
VERSAMMLUNG DER REGIONEN EUROPAS
ASAMBLEA DE LAS REGIONES DE EUROPA
ASSEMBLEA DELLE REGIONI D'EUROPA

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ARE

SEINÄJOKI, 7/8 DECEMBRE 2000

Réf. ordre du jour: 10

original anglais
(427)

DOCUMENT SOUMIS: POUR DECISION

RAPPORT D'ACTIVITES 2000 DU SECRETAIRE GENERAL DE L'ARE

Chacune des tâches que j'ai accomplies au cours de cette année l'a toujours été dans le cadre du mandat qui m'a été attribué par l'Assemblée générale à Lyon. J'ai non seulement été chargé de la gestion du Secrétariat conformément aux statuts, mais j'ai également toujours gardé à l'esprit la responsabilité politique qui m'a explicitement été attribuée. Il m'a également été demandé d'apporter ma contribution à l'analyse de la situation de crise dans laquelle j'ai trouvé l'ARE lorsque j'ai été nommé. Le principal objectif était cependant de permettre à l'ARE de réagir aux tendances actuelles.

La philosophie qui sous-tend mon action a été définie par le Président dans le document intitulé "The Way ahead". Le plan d'action a été partiellement exposé dans le document "The action plan 2000" approuvé par l'Assemblée générale. Enfin, la première Présidence de l'an 2000 m'a chargé de prendre des mesures politiques à mon niveau, afin de contribuer à la renaissance de l'ARE dans le courant de cette année.

En conséquence de tout ce qui précède, j'ai l'honneur de présenter à la fin de ce rapport un projet de plan d'action pour les années 2001 - 2002.

Six domaines d'activité

Lorsque je jette un regard rétrospectif sur cette année qui a été marquée par une intense activité, je distingue six domaines dans lesquels j'ai pris des mesures particulières.

A) Membres de l'ARE

Ma première priorité a été d'établir des contacts personnels avec les membres de l'ARE. Une attention particulière a été accordée à ceux pour lesquels la question de l'affiliation semblait poser un problème. Dans d'autres cas, j'ai fourni des informations concernant les ouvertures politiques de l'ARE et la valeur ajoutée qu'elle a été en mesure d'offrir à ses membres. Ces contacts ont généralement été bilatéraux, mais dans certains cas, j'ai eu le privilège de rencontrer des groupes de membres, par exemple des délégations française, suédoise, roumaine, britannique, portugaise et italienne. (L'an prochain, il serait intéressant de prendre l'initiative de rassembler les associations nationales des régions.)

L'Annexe 1 donne un aperçu général des contacts que j'ai eus.

Coopération interrégionale et mise en réseau des membres (Networking)

Au cours de l'année, un effort particulier a été accompli pour stimuler le développement du dialogue et de la coopération interrégionale via Internet et en particulier via notre site web www.are-regions-europe.org. Depuis le mois de septembre, nous disposons d'une véritable plate-forme d'information et d'échanges tant interrégionaux qu'avec la société civile en général. Un espace de communication et d'échange d'expériences pour les membres, un Forum de discussion, une bourse de partenariats interrégionaux, des bases de données, des services d'abonnement ont été mis en ligne. Notre site Web est aujourd'hui trilingue et offre une information de plus en plus fournie sur l'ARE et ses activités mais aussi sur ses régions membres.

En un an, notre site a reçu plus de 20 000 visites et chaque mois, leur nombre croît (1200 en janvier, 3900 en octobre 2000). Notre Extranet, réservé aux membres, est devenu un moyen incontournable de communication au sein de l'ARE et de diffusion des documents. Grâce au référencement du site sur les moteurs de recherche internationaux,

Immeuble Europe, 20 place des Halles, F – 67054 STRASBOURG Cedex (France)

Téléphone (+33) 3 88 22 07 07 – Téléfax (+33) 3 88 75 67 19

E-mail : secretariat@are-regions-europe.org ou infopresse@are-regions-europe.org



nous espérons que cette fréquentation continuera à augmenter en faisant connaître l'ARE et ses régions membres non seulement en Europe mais aussi sur d'autres continents.

B) Questions politiques

Le deuxième chapitre de mes activités concerne des questions plus politiques auxquelles l'ARE avait donné la priorité. Par exemple :

1. La Conférence intergouvernementale

Dans ce contexte, j'ai eu des contacts réguliers avec la Commission européenne, la présidence française et la présidence belge (le 25/09, le 13/11, le 21/11) et j'ai suivi les activités du Comité des Régions et du Parlement européen à cet égard.

2. La Charte des droits fondamentaux

J'ai suivi très étroitement les activités de la Convention et ai représenté l'ARE lors d'une séance du Comité des Régions, le 27 avril.

3. L'élargissement

Après la conférence de l'ARE de Wrocław, j'ai présenté le point de vue l'ARE à la Commission européenne, le 12 avril et le 11 octobre. Le 19 avril, j'ai été en contact avec le Commissaire Verheugen et, le 25 septembre, j'ai représenté l'ARE lors d'une séance du Comité des Régions.

4. La Gouvernance

Etant donné que le Président Prodi s'est adressé au European Policy Centre le 8 février, j'ai donné la priorité à cette question. J'ai représenté les intérêts de l'ARE lors d'une réunion de l'Union Camere, le 17 et le 18 juillet, à Salzbourg, et j'ai participé à la conférence du Comité des Régions, le 9 novembre. J'ai eu des contacts réguliers avec M. Jérôme Vignon et son équipe (M. De Rynck).

5. La Politique régionale

L'avenir de la politique régionale européenne après l'élargissement et à partir de 2007 a retenu mon attention et j'ai assisté à des séances d'information régulières données par le Commissaire Barnier, le 10 mars, le 13 avril, le 9 mai et le 25 septembre.

6. La Méditerranée

Le processus de Barcelone et les leçons que l'ARE peut en tirer m'ont amené à Marseille les 4 et 5 octobre et à Barcelone où j'ai présenté, le 5 octobre, les activités que l'ARE pourrait déployer dans ce domaine.

7. Les autres thèmes concernant la politique sociale, l'environnement (Saint Marin, novembre), le tourisme et la culture (l'Europe des Cultures à Porto, en juillet et à Innsbruck, les 11 et 12 décembre).

Dans chacun de ces cas, j'ai pris la parole et ai expliqué au public ou aux autorités ce qu'est l'ARE et ce que nous faisons dans ces domaines particuliers.

3. Contacts avec des institutions et des organisations soeurs

a. Institutions

Comité des Régions (CDR)

L'institution à laquelle j'ai accordé une totale priorité est le Comité des Régions. Le principal résultat de mes contacts a été un accord officiel de coopération entre le Comité des Régions, d'une part, et les principales organisations interrégionales, d'autre part (ARE, CRPM, CCRE et ARFE, et peut-être le RETI également). Cet accord est sur le point d'être officialisé et il couvrira nos relations directes avec le Comité des Régions, d'une part, et les relations entre organisations, d'autre part. Je considère qu'il s'agit là d'une rupture majeure dans



ARE-AER-VRE

l'organisation du régionalisme et de la meilleure préparation pour une réédition de la déclaration de Vienne de 1995. Le besoin de coopération et d'accords d'assistance mutuelle est très marqué. Outre mes contacts personnels avec le Président du Comité des Régions et du Comité institutionnel ainsi qu'avec le nouveau Secrétaire général et son équipe, j'ai assisté à six sessions plénières, trois audiences, une conférence à Lille et une à Dublin et j'ai essayé d'être présent à chaque réunion du Comité institutionnel du CDR.

En 2001, une de mes premières tâches consista à organiser une séance d'information du personnel du Secrétariat concernant la structure et le travail du Comité des Régions à Bruxelles. Les Secrétariats des quatre Commissions de l'ARE pourront ensuite mieux suivre les questions qui sont importantes pour les activités de l'ARE.

Commission européenne

Le premier type de contacts avec la Commission européenne concernait nos intérêts immédiats, par exemple Pacte (31 mars)¹, Centurio, Université d'été, l'organisation de notre Conférence des ministres de la Culture à Nyon (contacts avec le Commissaire et son cabinet), la Gouvernance européenne (contacts avec le cabinet du Président Prodi, avec M. Vignon et son équipe, avec M. Stefani, conseiller privé du Président, avec le Directeur Général Landaburu, le 11 octobre), concernant les jumelages entre les Régions (séminaire le 23 octobre), environnement (13 novembre). Enfin, j'ai eu des contacts avec les commissaires Barnier et Verheugen et avec les anciens commissaires Peter Sutherland le 20 septembre et Van Miert le 20 septembre et le 5 décembre. Pour la première fois, certaines de nos activités ont été cofinancées par l'UE.

Parlement européen

A partir de 2001, je suivrai les activités du Parlement européen, en particulier les Comités institutionnel, régional et budgétaire, car j'estime que notre profil au Parlement européen est trop vague pour le moment.

CPLRE

La deuxième institution à laquelle j'ai accordé la priorité est le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe. J'ai eu deux réunions avec le Secrétaire général du Conseil de l'Europe (2 février et 24 mai), j'ai eu des contacts réguliers et officiels avec le Secrétaire Général Locatelli le 15 février et le 13 juin, et avec d'autres membres du Secrétariat (concernant notre statut d'ONG, le 5 avril).

Enfin, j'ai représenté l'ARE aux réunions du Bureau du CPLRE en janvier, février et septembre et j'ai pris la parole au nom de l'ARE à l'occasion de la séance plénière du CPLRE, du 23 au 25 juin.

b. Contacts avec nos organisations soeurs

CRPM

J'ai entamé une intense période de contacts avec la CRPM, ses Présidents et, en particulier, avec mon collègue, le Secrétaire général. Ces contacts ont eu lieu sur une base mensuelle régulière. J'ai participé aux conférences de Lisbonne, du 22 au 24 juin concernant la gouvernance et ai représenté l'ARE à l'Assemblée générale de la CRPM, les 11 et 13 octobre. Enfin, un contact officiel a eu lieu le 27 novembre, en vue de la préparation d'un accord officiel de coopération entre les deux organisations.

CCRE

Des contacts personnels ont eu lieu à intervalles réguliers avec mon collègue, le Secrétaire général du CCRE. Le CCRE était également présent à la réunion avec le Comité des Régions, le 20 septembre, date à laquelle un accord de coopération essentiel a été conclu. J'ai accompagné le Président à la célébration officielle du 50^e anniversaire du CCRE à l'invitation du Président Valéry Giscard d'Estaing (5 décembre). Un accord officiel de coopération avec le CCRE est en cours de préparation.

ARFE, RETI et AREV

La coopération avec l'ARFE évolue également bien, mais il lui manque une couverture officielle. Les contacts avec RETI ont été limités à ma participation à leur Assemblée générale, le 13 novembre, mais ils seront bientôt officialisés. Enfin, des contacts avec l'AREV ont eu lieu le 28 octobre.

¹ La clôture du programme Pacte (Pee V, Pacte I et II) aura été réalisée courant décembre 2000



c. Contacts avec les régions constitutionnelles

Ce chapitre est peut-être le principal nouvel élément dans la vie du régionalisme au cours de l'année 2000. J'ai représenté l'ARE lors de deux événements spectaculaires.

- a. Le Congrès des Présidents des Assemblées Régionales d'Europe (CALRE) s'est réuni à Santiago de Compostela les 30 et 31 octobre. A cette occasion, j'ai proposé un accord officiel de coopération avec l'ARE. Cette proposition a été acceptée et est à présent en voie de réalisation. Cette coopération structurelle peut être d'une grande aide pour nos deux organisations, en particulier dans les domaines d'activité de notre Commission A.
- b. Les 23 et 24 novembre, j'ai assisté à une réunion des Régions à pouvoir législatif, organisée par le CPLRE à Barcelone. Il est clair que les régions plus puissantes préfèrent une nouvelle organisation, étroitement associée à l'élaboration de leurs intérêts spécifiques. J'ai représenté l'ARE lors des stages de préparation en juillet et en septembre. Il est également clair que les régions plus puissantes sont moins intéressées par une affiliation à l'ARE et cette tendance ne fait que s'accroître.

Actuellement, je ne constate pas de coopération structurelle entre le groupe des Régions à pouvoir législatif, d'une part (gouvernements) et le CALRE (Parlements) d'autre part. Les gouvernements se rencontreront à nouveau au début du mois de mars, à l'invitation de la Flandre et, en 2001, le CALRE sera présidé par Madère.

Je mets les documents approuvés lors de ces deux importantes manifestations à la disposition des membres de l'Assemblée Générale et j'invite le Groupe consultatif à suivre d'urgence le développement de ces deux initiatives.

D) Activités de l'ARE

Les statuts stipulent que je suis chargé de l'organisation des réunions de l'ARE. Je me suis fixé pour principe d'assister personnellement à chaque réunion, à tous les niveaux.

Cette Assemblée générale a été préparée à Seinäjoki le 19 et le 20 juin et j'ai eu des réunions avec le Président et avec les Présidents de Commission le 27 juin, le 5 septembre, le 20 septembre, le 14 novembre et le 27 novembre.

La Présidence s'est réunie le 18 février et le 8 septembre au bureau de la Basse-Autriche à Bruxelles. Le Bureau s'est réuni à Stuttgart le 5 mai et le 27 octobre à Nyon.

Le Groupe consultatif s'est réuni à Bruxelles le 18 janvier, le 17 février, les 10 et 11 avril à Arad et le 7 septembre à Bruxelles.

Les membres de la Commission A se sont réunis à Bruxelles le 7 septembre et la Commission elle-même a tenu une réunion officielle à Nyon le 26 octobre.

J'ai assisté à la préparation de la session de la Commission B en Wallonie.

La Commission C a été préparée les 31 janvier et 25 avril et a eu lieu les 5 et 6 juin.

La Commission D a été préparée le 5 septembre et a eu lieu à Nyon le 24 octobre.

J'ai assisté aux réunions d'EURODYSSÉE : je me suis rendu à Besançon le 26 juin et j'ai assisté à la réunion du 10 juillet. Eurodyssée est le programme de l'ARE visant la formation des jeunes, il illustre parfaitement la mise en action de l'autonomie des régions et du principe de la subsidiarité. Ce programme a su attirer l'intérêt de quelques nouvelles régions et réaliser près d'un millier d'échanges de jeunes.

Pour CENTURIO, j'ai participé aux réunions du 20 juillet et du 6 octobre et je n'ai pu venir à la réunion d'hier, le 6 décembre. L'édition Centurio 2000 a permis l'organisation de 30 stages dans vingt Régions d'Europe occidentale pour des candidats venant de Hongrie, Pologne, Roumanie et Slovaquie. Nous saluons ce résultat positif mais regrettons néanmoins que de nombreuses candidatures n'aient pu être retenues faute d'offres d'accueil suffisantes. Il convient de souligner l'intérêt suscité par l'initiative "Centurio pour les Balkans", lancé cette année pour la première fois par l'ARE, dans le cadre de son action en faveur de la stabilité et de la démocratie en Europe Centrale et Orientale. En effet, neuf des dix candidatures venant de Bosnie-Herzégovine ont été retenues. Il est aussi important de



rappeler que l'ARE a obtenu un cofinancement conséquent de la Commission Européenne (80%) pour l'organisation des séminaires d'introduction et d'évaluation de ce programme.

En ce qui concerne l'Université d'été, j'ai assisté aux réunions du 28 mars, du 13 avril, du 29 juin et à la réunion de Vilnius elle-même, entre le 6 et le 9 août. L'Université d'été 2000 a vu la participation de quelques 120 participants. Cette édition a bénéficié non seulement des contributions financières du Comité Organisateur mais aussi des subventions du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne, ce qui confirme son importance en tant que projet européen.

Je me suis occupé d'une des deux caravanes de l'an 2000 : celle de Braga, au Portugal, du 14 au 16 juin. La première s'est tenue à Győr en Hongrie au début de l'année.

Le 2 novembre, j'ai participé à la réunion de s'Hertogenbosh concernant les relations entre les Régions et les Cités et j'ai pris part à la Conférence des Ministres de la Culture à Nyon, les 24 et 25 octobre.

En conclusion, j'ai manqué une caravane et une réunion des Commissions B et C. Pour le reste, j'ai constaté l'énorme dépense d'énergie déployée au sein de l'organigramme de l'ARE.

E) Société civile

Lorsque je jette un regard rétrospectif sur mes activités en l'an 2000, je ne peux oublier les contacts que j'ai eus avec la société civile dans toute l'Europe, et en particulier dans ma propre région. J'ai assisté à chaque réunion mensuelle de la fondation Rubens qui réunit les milieux d'affaires flamands, les universités, les fonctionnaires, la presse et des organisations sociales et culturelles. J'ai eu des contacts avec des instituts qui étudient le fédéralisme et le régionalisme et j'ai assisté à des conférences organisées par le European Policy Centre, l'ADEPT, l'AIE et le Mouvement européen. J'ai moi-même prononcé plusieurs discours, le 25 février en Flandre, le 9 juin à Porto, le 13 juillet à Rome, le 17 octobre à l'EPC regional state of the union briefing, et le 18 décembre à Anvers. Enfin, j'ai assisté aux cérémonies Kaiser Maximilian à Salzbourg et j'ai représenté l'ARE à la manifestation intitulée Coupe des Saveurs.

Enfin, j'ai rédigé quelques articles de presse et ai accordé des interviews à la radio. J'ai régulièrement écrit des articles concernant le régionalisme dans l'hebdomadaire WIJ.

Entre-temps, j'ai bien sûr reçu un grand nombre de visiteurs et j'ai accordé une attention particulière aux étudiants qui sont venus me voir concernant leur thèse de licence ou les ouvrages qu'ils sont en train de rédiger. Plusieurs stagiaires ont abouti dans des institutions européennes via le Secrétariat.

Enfin, j'ai suivi les débats de l'Institut Royal des Relations Internationales à Bruxelles (31 mai concernant les élections américaines le 13 septembre, etc.).

Enfin, j'ai eu des contacts réguliers avec le Prof. Charles Ricq qui représente l'ARE au sein de plusieurs autorités du Conseil de l'Europe (23 mai, 7 juin, 24 octobre).

F) Le Secrétariat de l'ARE

Le redressement de la situation financière s'est poursuivi grâce aux efforts conjugués de M. Claude Ruey, Vice-Président Trésorier, de son collaborateur, M. Laurent Wehrli, et de tous les membres du Secrétariat Général en vue d'une stricte limitation des dépenses et d'une meilleure rentrée des cotisations.

Depuis le tout début, j'ai mené une réflexion globale avec mon personnel de Strasbourg et de Bruxelles et, depuis lors, ce processus n'a jamais été interrompu. J'ai passé 41 jours à Strasbourg.

Les grandes lignes des résultats de mon activité de dirigeant du Secrétariat sont exposées dans un document confidentiel que j'ai présenté au Bureau, à Nyon. Le processus d'adaptation et de transformation du secrétariat existant à Strasbourg et les activités croissantes du Bureau de l'ARE à Bruxelles sont en cours et seront subordonnés, dans l'avenir, de manière plus étroite au plan d'action qui sera, je l'espère, accepté par l'Assemblée générale.



ARE-AER-VRE

Conclusion : plan d'action 2001 – 2002

Tout ceci m'amène à la conclusion suivante. Le régionalisme fonctionne très bien en Europe. Il devrait simplement être mieux organisé. En ce qui concerne l'ARE, je ne vois qu'un moyen d'aboutir à ce que notre Renaissance devienne réalité, à savoir le Plan d'action 2001-2002 que j'ai eu le privilège de présenter au Bureau de l'ARE à Nyon. Nous l'examinerons probablement à la fin de cette Assemblée générale, mais permettez-moi de vous exposer déjà ce qui suit :

1. La survie et l'évolution de l'ARE dépendent du plein engagement des 4 + 1 Commissions (et si je puis me permettre de mon expérience en la matière).
2. Nous avons besoin d'un engagement clair et officiel concernant les activités prioritaires de l'ARE et ce, dès à présent. Je propose dès lors d'identifier trois postes prioritaires par Commission. L'ARE se concentrera sur le domaine couvert par ces questions politiques et limitera ses activités à celui-ci. Sur cette base, des accords officiels seront conclus avec un certain nombre de membres qui se déclarent eux-mêmes prêts à élaborer une activité spécifique dans ces domaines. Afin d'élaborer des projets d'activités spécifiques, des accords doivent être conclus avec nos organisations sœurs afin d'éviter un chevauchement avec elles.
3. Un calendrier clair a été convenu pour cette série d'activités (2001-2002). La structure et les activités de l'ARE seront adaptées en conformité avec ce plan d'action spécifique. Personnellement, je considère que ce type de plan d'action est une condition sine qua non à la renaissance de notre organisation qui constitue, bien entendu, mon objectif ultime en tant que Secrétaire général.

Hans De Belder



ARE-AER-VRE

- 7 -

Annexe 1

1. Belgique

Gouvernement bruxellois - 11 mai
Wallonie : Ministre-Président – 13 septembre
Flandre : Ministre Président – 16 novembre
Communauté germanophone

2. France

ARF Paris – 17 mai et 19 septembre
CESR – 19 décembre – Strasbourg
Alsace – 11 juillet
Franche Comté – 26 juin
Ile de France – 16 octobre
Présidence française de l'Union européenne – 8 juin

3. Italie

Cinsedo – 14 juin
Corte de Conti – 13 juillet
Lombardie – 12 Mai
Toscane – 3 juillet et 13 octobre
Saint Marin – 10 et 11 novembre
Participation de plusieurs régions

4. Royaume-Uni

Pays de Galles – 5 septembre et 30 novembre
Ecosse – 3 et 4 juillet, 26 juillet
Délégations du Royaume-Uni : 2 octobre

5. Allemagne

Bade-Wurtemberg : Ministre-Président – 4 avril et 23 Octobre
Berlin – 14 septembre (Madame Wulf Maies – ambassadeur belge + représentant flamand)

6. Autriche

Salzbourg : Ministre-Président – 12 avril et 22 septembre
Basse-Autriche : Ministre-Président – 20 septembre

7. Suisse

Délégation de Vaud – 8 septembre (discours devant la délégation)

8. Suède

30 mai et 9 octobre

9. Norvège

18 décembre

10. Finlande

15 février et 22 février



ARE-AER-VRE

11. Roumanie

28 et 29 novembre

12. Hongrie

Février

13. Ukraine

26 septembre

14. Russie

18 juillet

15. Pologne

6 octobre, 21 novembre, 27 novembre

16. Pays-Bas

Noord-Brabant – 2 novembre

17. Croatie

14 février

18. Géorgie

Adjara – 26 avril

19. Afrique du Sud

Cape Town – 20 mars

20. Irlande

Pas de dates

21. Espagne

25 février



ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE
ASSEMBLY OF EUROPEAN REGIONS
VERSAMMLUNG DER REGIONEN EUROPAS
ASAMBLEA DE LAS REGIONES DE EUROPA
ASSEMBLEA DELLE REGIONI D'EUROPA

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ARE

SEINÄJOKI, 7/8 DECEMBRE 2000

Réf. ordre du jour: 10
anglais

original

(427)

DOCUMENT SOUMIS: POUR DECISION

RAPPORT D'ACTIVITES 2000 DU SECRETAIRE GENERAL DE L'ARE

Chacune des tâches que j'ai accomplies au cours de cette année l'a toujours été dans le cadre du mandat qui m'a été attribué par l'Assemblée générale à Lyon. J'ai non seulement été chargé de la gestion du Secrétariat conformément aux statuts, mais j'ai également toujours gardé à l'esprit la responsabilité politique qui m'a explicitement été attribuée. Il m'a également été demandé d'apporter ma contribution à l'analyse de la situation de crise dans laquelle j'ai trouvé l'ARE lorsque j'ai été nommé. Le principal objectif était cependant de permettre à l'ARE de réagir aux tendances actuelles.

La philosophie qui sous-tend mon action a été définie par le Président dans le document intitulé "The Way ahead". Le plan d'action a été partiellement exposé dans le document "The action plan 2000" approuvé par l'Assemblée générale. Enfin, la première Présidence de l'an 2000 m'a chargé de prendre des mesures politiques à mon niveau, afin de contribuer à la renaissance de l'ARE dans le courant de cette année.

En conséquence de tout ce qui précède, j'ai l'honneur de présenter à la fin de ce rapport un projet de plan d'action pour les années 2001 - 2002.

Six domaines d'activité

Lorsque je jette un regard rétrospectif sur cette année qui a été marquée par une intense activité, je distingue six domaines dans lesquels j'ai pris des mesures particulières.

A) Membres de l'ARE

Ma première priorité a été d'établir des contacts personnels avec les membres de l'ARE. Une attention particulière a été accordée à ceux pour lesquels la question de l'affiliation semblait poser un problème. Dans d'autres cas, j'ai fourni des informations concernant les ouvertures politiques de l'ARE et la valeur ajoutée qu'elle a été en mesure d'offrir à ses membres. Ces contacts ont généralement été bilatéraux, mais dans certains cas, j'ai eu le privilège de rencontrer des groupes de membres, par exemple des délégations française, suédoise, roumaine, britannique, portugaise et italienne. (L'an prochain, il serait intéressant de prendre l'initiative de rassembler les associations nationales des régions.)

L'Annexe 1 donne un aperçu général des contacts que j'ai eus.

Coopération interrégionale et mise en réseau des membres (Networking)

Au cours de l'année, un effort particulier a été accompli pour stimuler le développement du dialogue et de la coopération interrégionale via Internet et en particulier via notre site web www.are-regions-europe.org. Depuis le mois de septembre, nous disposons d'une véritable plate-forme d'information et d'échanges tant interrégionaux qu'avec la société civile en général. Un espace de communication et d'échange d'expériences pour les membres, un Forum de discussion, une bourse de partenariats interrégionaux, des bases de données, des services d'abonnement ont été mis en ligne. Notre site Web est aujourd'hui trilingue et offre une information de plus en plus fournie sur l'ARE et ses activités mais aussi sur ses régions membres.

En un an, notre site a reçu plus de 20 000 visites et chaque mois, leur nombre croît (1200 en janvier, 3900 en octobre 2000). Notre Extranet, réservé aux membres, est devenu un moyen incontournable de communication au sein de l'ARE et de diffusion des documents. Grâce au référencement du site sur les moteurs de recherche internationaux, nous espérons que cette fréquentation continuera à augmenter en faisant connaître l'ARE et ses régions membres non seulement en Europe mais aussi sur d'autres continents.

Immeuble Europe, 20 place des Halles, F – 67054 STRASBOURG Cedex (France)

Téléphone (+33) 3 88 22 07 07 – Téléfax (+33) 3 88 75 67 19

E-mail : secretariat@are-regions-europe.org ou infopresse@are-regions-europe.org



B) Questions politiques

Le deuxième chapitre de mes activités concerne des questions plus politiques auxquelles l'ARE avait donné la priorité. Par exemple :

1. La Conférence intergouvernementale

Dans ce contexte, j'ai eu des contacts réguliers avec la Commission européenne, la présidence française et la présidence belge (le 25/09, le 13/11, le 21/11) et j'ai suivi les activités du Comité des Régions et du Parlement européen à cet égard.

2. La Charte des droits fondamentaux

J'ai suivi très étroitement les activités de la Convention et ai représenté l'ARE lors d'une séance du Comité des Régions, le 27 avril.

3. L'élargissement

Après la conférence de l'ARE de Wrocław, j'ai présenté le point de vue l'ARE à la Commission européenne, le 12 avril et le 11 octobre. Le 19 avril, j'ai été en contact avec le Commissaire Verheugen et, le 25 septembre, j'ai représenté l'ARE lors d'une séance du Comité des Régions.

4. La Gouvernance

Etant donné que le Président Prodi s'est adressé au European Policy Centre le 8 février, j'ai donné la priorité à cette question. J'ai représenté les intérêts de l'ARE lors d'une réunion de l'Union Camere, le 17 et le 18 juillet, à Salzbourg, et j'ai participé à la conférence du Comité des Régions, le 9 novembre. J'ai eu des contacts réguliers avec M. Jérôme Vignon et son équipe (M. De Rynck).

5. La Politique régionale

L'avenir de la politique régionale européenne après l'élargissement et à partir de 2007 a retenu mon attention et j'ai assisté à des séances d'information régulières données par le Commissaire Barnier, le 10 mars, le 13 avril, le 9 mai et le 25 septembre.

6. La Méditerranée

Le processus de Barcelone et les leçons que l'ARE peut en tirer m'ont amené à Marseille les 4 et 5 octobre et à Barcelone où j'ai présenté, le 5 octobre, les activités que l'ARE pourrait déployer dans ce domaine.

7. Les autres thèmes concernent la politique sociale, l'environnement (Saint Marin, novembre), le tourisme et la culture (l'Europe des Cultures à Porto, en juillet et à Innsbruck, les 11 et 12 décembre).

Dans chacun de ces cas, j'ai pris la parole et ai expliqué au public ou aux autorités ce qu'est l'ARE et ce que nous faisons dans ces domaines particuliers.

3. Contacts avec des institutions et des organisations soeurs

a. Institutions

Comité des Régions (CDR)

L'institution à laquelle j'ai accordé une totale priorité est le Comité des Régions. Le principal résultat de mes contacts a été un accord officiel de coopération entre le Comité des Régions, d'une part, et les principales organisations interrégionales, d'autre part (ARE, CRPM, CCRE et ARFE, et peut-être le RETI également). Cet accord est sur le point d'être officialisé et il couvrira nos relations directes avec le Comité des Régions, d'une part, et les relations entre organisations, d'autre part. Je considère qu'il s'agit là d'une rupture majeure dans l'organisation du régionalisme et de la meilleure préparation pour une réédition de la déclaration de Vienne de 1995. Le besoin de coopération et d'accords d'assistance mutuelle est très marqué. Outre mes contacts personnels avec le Président du Comité des Régions et du Comité institutionnel ainsi qu'avec le nouveau Secrétaire général



ARE-AER-VRE

- 3 -

et son équipe, j'ai assisté à six sessions plénières, trois audiences, une conférence à Lille et une à Dublin et j'ai essayé d'être présent à chaque réunion du Comité institutionnel du CDR.

En 2001, une de mes premières tâches consistera à organiser une séance d'information du personnel du Secrétariat concernant la structure et le travail du Comité des Régions à Bruxelles. Les Secrétariats des quatre Commissions de l'ARE pourront ensuite mieux suivre les questions qui sont importantes pour les activités de l'ARE.

Commission européenne

Le premier type de contacts avec la Commission européenne concernait nos intérêts immédiats, par exemple Pacte (31 mars)¹, Centurio, Université d'été, l'organisation de notre Conférence des ministres de la Culture à Nyon (contacts avec le Commissaire et son cabinet), la Gouvernance européenne (contacts avec le cabinet du Président Prodi, avec M. Vignon et son équipe, avec M. Stefani, conseiller privé du Président, avec le Directeur Général Landaburu, le 11 octobre), concernant les jumelages entre les Régions (séminaire le 23 octobre), environnement (13 novembre). Enfin, j'ai eu des contacts avec les commissaires Barnier et Verheugen et avec les anciens commissaires Peter Sutherland le 20 septembre et Van Miert le 20 septembre et le 5 décembre. Pour la première fois, certaines de nos activités ont été cofinancées par l'UE.

Parlement européen

A partir de 2001, je suivrai les activités du Parlement européen, en particulier les Comités institutionnel, régional et budgétaire, car j'estime que notre profil au Parlement européen est trop vague pour le moment.

CPLRE

La deuxième institution à laquelle j'ai accordé la priorité est le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe. J'ai eu deux réunions avec le Secrétaire général du Conseil de l'Europe (2 février et 24 mai), j'ai eu des contacts réguliers et officiels avec le Secrétaire Général Locatelli le 15 février et le 13 juin, et avec d'autres membres du Secrétariat (concernant notre statut d'ONG, le 5 avril).

Enfin, j'ai représenté l'ARE aux réunions du Bureau du CPLRE en janvier, février et septembre et j'ai pris la parole au nom de l'ARE à l'occasion de la séance plénière du CPLRE, du 23 au 25 juin.

b. Contacts avec nos organisations soeurs

CRPM

J'ai entamé une intense période de contacts avec la CRPM, ses Présidents et, en particulier, avec mon collègue, le Secrétaire général. Ces contacts ont eu lieu sur une base mensuelle régulière. J'ai participé aux conférences de Lisbonne, du 22 au 24 juin concernant la gouvernance et ai représenté l'ARE à l'Assemblée générale de la CRPM, les 11 et 13 octobre. Enfin, un contact officiel a eu lieu le 27 novembre, en vue de la préparation d'un accord officiel de coopération entre les deux organisations.

CCRE

Des contacts personnels ont eu lieu à intervalles réguliers avec mon collègue, le Secrétaire général du CCRE. Le CCRE était également présent à la réunion avec le Comité des Régions, le 20 septembre, date à laquelle un accord de coopération essentiel a été conclu. Un accord officiel de coopération avec le CCRE est en cours de préparation.

ARFE, RETI et AREV

La coopération avec l'ARFE évolue également bien, mais il lui manque une couverture officielle. Les contacts avec RETI ont été limités à ma participation à leur Assemblée générale, le 13 novembre, mais ils seront bientôt officialisés. Enfin, des contacts avec l'AREV ont eu lieu le 28 octobre.

¹ La clôture du programme Pacte (Pee V, Pacte I et II) aura été réalisée courant décembre 2000



c. Contacts avec les régions constitutionnelles

Ce chapitre est peut-être le principal nouvel élément dans la vie du régionalisme au cours de l'année 2000. J'ai représenté l'ARE lors de deux événements spectaculaires.

- a. Le Congrès des Présidents des Assemblées Régionales d'Europe (CALRE) s'est réuni à Santiago de Compostela les 30 et 31 octobre. A cette occasion, j'ai proposé un accord officiel de coopération avec l'ARE. Cette proposition a été acceptée et est à présent en voie de réalisation. Cette coopération structurelle peut être d'une grande aide pour nos deux organisations, en particulier dans les domaines d'activité de notre Commission A.
- b. Les 23 et 24 novembre, j'ai assisté à une réunion des Régions à pouvoir législatif, organisée par le CPLRE à Barcelone. Il est clair que les régions plus puissantes préfèrent une nouvelle organisation, étroitement associée à l'élaboration de leurs intérêts spécifiques. J'ai représenté l'ARE lors des stages de préparation en juillet et en septembre. Il est également clair que les régions plus puissantes sont moins intéressées par une affiliation à l'ARE et cette tendance ne fait que s'accroître.

Actuellement, je ne constate pas de coopération structurelle entre le groupe des Régions à pouvoir législatif, d'une part (gouvernements) et le CALRE (Parlements) d'autre part. Les gouvernements se rencontreront à nouveau au début du mois de mars, à l'invitation de la Flandre et, en 2001, le CALRE sera présidé par Madère.

Je mets les documents approuvés lors de ces deux importantes manifestations à la disposition des membres de l'Assemblée Générale et j'invite le Groupe consultatif à suivre d'urgence le développement de ces deux initiatives.

D) Activités de l'ARE

Les statuts stipulent que je suis chargé de l'organisation des réunions de l'ARE. Je me suis fixé pour principe d'assister personnellement à chaque réunion, à tous les niveaux.

Cette Assemblée générale a été préparée à Seinäjoki le 19 et le 20 juin et j'ai eu des réunions avec le Président et avec les Présidents de Commission le 27 juin, le 5 septembre, le 20 septembre, le 14 novembre et le 27 novembre.

La Présidence s'est réunie le 18 février et le 8 septembre au bureau de la Basse-Autriche à Bruxelles. Le Bureau s'est réuni à Stuttgart le 5 mai et le 27 octobre à Nyon.

Le Groupe consultatif s'est réuni à Bruxelles le 18 janvier, le 17 février, les 10 et 11 avril à Arad et le 7 septembre à Bruxelles.

Les membres de la Commission A se sont réunis à Bruxelles le 7 septembre et la Commission elle-même a tenu une réunion officielle à Nyon le 26 octobre.

J'ai assisté à la préparation de la session de la Commission B en Wallonie.

La Commission C a été préparée les 31 janvier et 25 avril et a eu lieu les 5 et 6 juin.

La Commission D a été préparée le 5 septembre et a eu lieu à Nyon le 24 octobre.

J'ai assisté aux réunions d'EURODYSSÉE : je me suis rendu à Besançon le 26 juin et j'ai assisté à la réunion du 10 juillet. Eurodyssée est le programme de l'ARE visant la formation des jeunes, il illustre parfaitement la mise en action de l'autonomie des régions et du principe de la subsidiarité. Ce programme a su attirer l'intérêt de quelques nouvelles régions et réaliser près d'un millier d'échanges de jeunes.

Pour CENTURIO, j'ai participé aux réunions du 20 juillet, du 6 octobre et du 6 décembre.

L'édition Centurio 2000 a permis l'organisation de 30 stages dans vingt Régions d'Europe occidentale pour des candidats venant de Hongrie, Pologne, Roumanie et Slovaquie. Nous saluons ce résultat positif mais regrettons néanmoins que de nombreuses candidatures n'aient pu être retenues faute d'offres d'accueil suffisantes.

Il convient de souligner l'intérêt suscité par l'initiative "Centurio pour les Balkans", lancé cette année pour la première fois par l'ARE, dans le cadre de son action en faveur de la stabilité et de la démocratie en Europe Centrale et Orientale. En effet, neuf des dix candidatures venant de Bosnie-Herzégovine ont été retenues. Il est aussi important de



rappeler que l'ARE a obtenu un cofinancement conséquent de la Commission Européenne (80%) pour l'organisation des séminaires d'introduction et d'évaluation de ce programme.

En ce qui concerne l'Université d'été, j'ai assisté aux réunions du 28 mars, du 13 avril, du 29 juin et à la réunion de Vilnius elle-même, entre le 6 et le 9 août. L'Université d'été 2000 a vu la participation de quelques 120 participants. Cette édition a bénéficié non seulement des contributions financières du Comité Organisateur mais aussi des subventions du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne, ce qui confirme son importance en tant que projet européen.

Je me suis occupé d'une des deux caravanes de l'an 2000 : celle de Braga, au Portugal, du 14 au 16 juin. La première s'est tenue à Győr en Hongrie au début de l'année.

Le 2 novembre, j'ai participé à la réunion de s'Hertogenbosh concernant les relations entre les Régions et les Cités et j'ai pris part à la Conférence des Ministres de la Culture à Nyon, les 24 et 25 octobre.

En conclusion, j'ai manqué une caravane et une réunion des Commissions B et C. Pour le reste, j'ai constaté l'énorme dépense d'énergie déployée au sein de l'organigramme de l'ARE.

E) Société civile

Lorsque je jette un regard rétrospectif sur mes activités en l'an 2000, je ne peux oublier les contacts que j'ai eus avec la société civile dans toute l'Europe, et en particulier dans ma propre région. J'ai assisté à chaque réunion mensuelle de la fondation Rubens qui réunit les milieux d'affaires flamands, les universités, les fonctionnaires, la presse et des organisations sociales et culturelles. J'ai eu des contacts avec des instituts qui étudient le fédéralisme et le régionalisme et j'ai assisté à des conférences organisées par le European Policy Centre, l'ADEPT, l'AIE et le Mouvement européen. J'ai moi-même prononcé plusieurs discours, le 25 février en Flandre, le 9 juin à Porto, le 13 juillet à Rome, le 17 octobre à l'EPC regional state of the union briefing, et le 18 décembre à Anvers. Enfin, j'ai assisté aux cérémonies Kaiser Maximilian à Salzbourg et j'ai représenté l'ARE à la manifestation intitulée Coupe des Saveurs.

Enfin, j'ai rédigé quelques articles de presse et ai accordé des interviews à la radio. J'ai régulièrement écrit des articles concernant le régionalisme dans l'hebdomadaire WIJ.

Entre-temps, j'ai bien sûr reçu un grand nombre de visiteurs et j'ai accordé une attention particulière aux étudiants qui sont venus me voir concernant leur thèse de licence ou les ouvrages qu'ils sont en train de rédiger. Plusieurs stagiaires ont abouti dans des institutions européennes via le Secrétariat.

Enfin, j'ai suivi les débats de l'Institut Royal des Relations Internationales à Bruxelles (31 mai concernant les élections américaines le 13 septembre, etc.).

Enfin, j'ai eu des contacts réguliers avec le Prof. Charles Ricq qui représente l'ARE au sein de plusieurs autorités du Conseil de l'Europe (23 mai, 7 juin, 24 octobre).

F) Le Secrétariat de l'ARE

Le redressement de la situation financière s'est poursuivi grâce aux efforts conjugués de M. Claude Ruey, Vice-Président Trésorier, de son collaborateur, M. Laurent Wehrli, et de tous les membres du Secrétariat Général en vue d'une stricte limitation des dépenses et d'une meilleure rentrée des cotisations.

Depuis le tout début, j'ai mené une réflexion globale avec mon personnel de Strasbourg et de Bruxelles et, depuis lors, ce processus n'a jamais été interrompu. J'ai passé 41 jours à Strasbourg.

Les grandes lignes des résultats de mon activité de dirigeant du Secrétariat sont exposées dans un document confidentiel que j'ai présenté au Bureau, à Nyon. Le processus d'adaptation et de transformation du secrétariat existant à Strasbourg et les activités croissantes du Bureau de l'ARE à Bruxelles sont en cours et seront subordonnés, dans l'avenir, de manière plus étroite au plan d'action qui sera, je l'espère, accepté par l'Assemblée générale.



ARE-AER-VRE

- 6 -

Conclusion : plan d'action 2001 – 2002

Tout ceci m'amène à la conclusion suivante. Le régionalisme fonctionne très bien en Europe. Il devrait simplement être mieux organisé. En ce qui concerne l'ARE, je ne vois qu'un moyen d'aboutir à ce que notre Renaissance devienne réalité, à savoir le Plan d'action 2001-2002 que j'ai eu le privilège de présenter au Bureau de l'ARE à Nyon. Nous l'examinerons probablement à la fin de cette Assemblée générale, mais permettez-moi de vous exposer déjà ce qui suit :

1. La survie et l'évolution de l'ARE dépendent du plein engagement des 4 + 1 Commissions (et si je puis me permettre de mon expérience en la matière).
2. Nous avons besoin d'un engagement clair et officiel concernant les activités prioritaires de l'ARE et ce, dès à présent. Je propose dès lors d'identifier trois postes prioritaires par Commission. L'ARE se concentrera sur le domaine couvert par ces questions politiques et limitera ses activités à celui-ci. Sur cette base, des accords officiels seront conclus avec un certain nombre de membres qui se déclarent eux-mêmes prêts à élaborer une activité spécifique dans ces domaines. Afin d'élaborer des projets d'activités spécifiques, des accords doivent être conclus avec nos organisations sœurs afin d'éviter un chevauchement avec elles.
3. Un calendrier clair a été convenu pour cette série d'activités (2001-2002). La structure et les activités de l'ARE seront adaptées en conformité avec ce plan d'action spécifique. Personnellement, je considère que ce type de plan d'action est une condition sine qua non à la renaissance de notre organisation qui constitue, bien entendu, mon objectif ultime en tant que Secrétaire général.

Hans De Belder



ARE-AER-VRE

- 7 -

Annexe 1

1. Belgique

Gouvernement bruxellois - 11 mai
Wallonie : Ministre-Président – 13 septembre
Flandre : Ministre Président – 16 novembre
Communauté germanophone

2. France

ARF Paris – 17 mai et 19 septembre
CESR – 19 décembre – Strasbourg
Alsace – 11 juillet
Franche Comté – 26 juin
Ile de France – 16 octobre
Présidence française de l'Union européenne – 8 juin

3. Italie

Cinsedo – 14 juin
Corte de Conti – 13 juillet
Lombardie – 12 Mai
Toscane – 3 juillet et 13 octobre
Saint Marin – 10 et 11 novembre
Participation de plusieurs régions

4. Royaume-Uni

Pays de Galles – 5 septembre et 30 novembre
Ecosse – 3 et 4 juillet, 26 juillet
Délégations du Royaume-Uni : 2 octobre

5. Allemagne

Bade-Wurtemberg : Ministre-Président – 4 avril et 23 Octobre
Berlin – 14 septembre (Madame Wulf Maies – ambassadeur belge + représentant flamand)

6. Autriche

Salzbourg : Ministre-Président – 12 avril et 22 septembre
Basse-Autriche : Ministre-Président – 20 septembre

7. Suisse

Délégation de Vaud – 8 septembre (discours devant la délégation)

8. Suède

30 mai et 9 octobre

9. Norvège

18 décembre

10. Finlande

15 février et 22 février



ARE-AER-VRE

- 8 -

12. Hongrie

Février

13. Ukraine

26 septembre

14. Russie

18 juillet

15. Pologne

6 octobre, 21 novembre, 27 novembre

16. Pays-Bas

Noord-Brabant – 2 novembre

17. Croatie

14 février

18. Géorgie

Adjara – 26 avril

19. Afrique du Sud

Cape Town – 20 mars

20. Irlande

Pas de dates

21. Espagne

25 février



ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE
ASSEMBLY OF EUROPEAN REGIONS
VERSAMMLUNG DER REGIONEN EUROPAS
ASAMBLEA DE LAS REGIONES DE EUROPA
ASSEMBLEA DELLE REGIONI D'EUROPA

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ARE

SEINÄJOKI, 7/8 DECEMBRE 2000

Réf. ordre du jour: 9

original français
(427)

DOCUMENT SOUMIS: POUR INFORMATION

RAPPORT D'ACTIVITES DU PRESIDENT LUC VAN DEN BRANDE

Au moment où je vais prendre congé de l'Assemblée des Régions d'Europe, je me rappelle d'abord les premières activités que j'y ai menées. Je me rappelle notamment ma présidence de la Commission Est-Ouest du temps où le Président Pujol dirigeait notre Assemblée. J'ai pris sa succession en décembre 1996. Nous étions alors en plein dans le sillage des Traités de Maastricht et d'Amsterdam et nous commençons à peine à sentir les effets de la création du Comité des Régions que nous avons appelée de nos vœux. Par ailleurs, des processus importants de décentralisation commençaient à prendre forme, par exemple en Pologne et au Royaume-Uni. C'était l'époque des relations difficiles avec nos organisations sœurs et nous rencontrâmes certaines difficultés d'organisation et de financement. Le dossier Pacte s'ouvrirait tout à coup et d'une façon inquiétante.

Aujourd'hui, chers amis, je suis fier de pouvoir vous présenter un "état de l'Union" très différent. Si l'on ne peut pas encore dire que l'ARE est déjà rentrée à bon port, on peut au moins constater qu'elle ne court plus droit vers les récifs. Il reste beaucoup à faire pour les membres et pour le Secrétariat Général.

En décembre 1996, vous m'avez confié la responsabilité de l'organisation. Or, vous voudrez bien vous rappeler que je vous ai, presque immédiatement, renvoyé la balle, en soulignant la grande responsabilité politique des Commissions permanentes. Le mérite du redressement et du début de la "Renaissance" que nous connaissons, sont en fait le mérite des travaux de nos membres eux-mêmes. Cela s'est manifesté dans les rapports d'activités de nos Commissions et la nouvelle de notre relance s'est répandue à l'extérieur.

Je voudrais, à ce propos, souligner le grand mérite de notre trésorier, M. Claude Ruey, et son collaborateur, Laurent Wehrli. Leur contribution intense, presque journalière, et très consciencieuse a été absolument déterminante. Je voudrais vous demander d'exprimer votre gratitude en applaudissant fortement nos deux amis suisses qui ont redressé nos bilans et assaini notre situation financière.

Vous aurez dans quelques instants l'occasion d'écouter le premier rapport d'activités de notre nouveau Secrétaire Général. Ayant jeté un coup d'oeil sur le texte qu'il a préparé, il me semble que sa première année d'activité n'a pas été de tout repos. Je lui donnerai la parole dans un instant.

Quant à moi, je crois pouvoir résumer l'attitude que nous devons prendre pour préparer l'avenir de notre organisation en faisant référence à la note qui porte le titre "La Voie à suivre". Dans ses grandes lignes, ce document a été accueilli favorablement par le Bureau de Stuttgart. Depuis lors, l'actualité politique fait que certaines parties ne sont plus pertinentes et il faudrait, dès lors, qu'il soit mis à jour dans les meilleurs délais. L'essentiel du message que j'y ai déposé est que nous devons reprendre courage en nous concentrant sur les deux services fondamentaux que notre organisation offre à ses membres.

D'abord, nous sommes à nouveau le forum politique du débat démocratique sur le régionalisme par excellence. Nos expériences politiques peuvent y être échangées directement et librement. Nous sommes aussi le réseau de contact des Régions le plus grand et le plus riche. C'est notre deuxième raison d'être : nous sommes dans tout ce que nous faisons un précieux réseau de relations, d'échanges et de partages d'expériences à travers nos Assemblées, nos réunions du Bureau et surtout à travers nos quatre grandes Commissions.

Nous nous sommes redressés après la création du Comité des Régions qui, il est vrai, a pour un bon moment profondément influencé les bases mêmes de notre organisation. Nous sentons que le régionalisme européen se fonde de plus en plus sur nos membres de l'Europe centrale et orientale. A l'ère et à l'époque de l'élargissement, nous sommes la seule organisation qui, de par sa structure, peut prétendre que l'élargissement, pour nous, cela existe déjà depuis très longtemps. J'exprime donc le vœu que, à brève échéance, nos amis d'Europe centrale et orientale ainsi que les Régions riveraines de la Méditerranée prennent la place qui leur revient dans nos structures, dans nos Commissions et dans notre direction politique.



ARE-AER-VRE

C'est pour cette raison que je recommande vivement l'approche suggérée par le Secrétariat Général en ce qui concerne le plan d'action pour les deux années à venir. En 2001, je n'aurai plus la même responsabilité, mais je crois que sur la base de mon expérience de 4 années de présidence, il n'y a pas d'autre possibilité que d'intensifier notre activité exactement de la façon dont le Secrétaire Général en a formulé la recette.

J'eusse préféré, chers amis, continuer mes activités parmi vous mais, comme vous avez eu l'occasion de le constater, certains événements politiques dans mon pays en ont décidé autrement. Cela ne m'a pas empêché de m'occuper intensément du sort de notre mouvement et de représenter l'Assemblée des Régions d'Europe à plusieurs occasions au Comité des Régions et surtout dans sa Commission institutionnelle, à San Sebastien, à Lille, et récemment encore, à Valence et à Paris où j'ai eu le privilège de rencontrer le Président Giscard d'Estaing à l'occasion du 50ème anniversaire du CCRE.

Je me réjouis aussi du rapprochement intense qui se développe entre l'ARE et la CRPM dont le Président nous fait l'honneur d'assister personnellement à notre Assemblée Générale. L'amélioration de nos rapports avec la CRPM, l'ARFE, le CCRE et RETI sont, à mon avis, un autre élément positif qui s'est manifesté pendant la période de ma présidence.

Je garderai de celle-ci pour le reste de ma vie un souvenir ineffaçable. Je resterai personnellement entièrement à la disposition de l'ARE qui sera plus que jamais l'organisation dont la tâche est de défendre le régionalisme en Europe. Or, le régionalisme, comme le répète notre Secrétaire Général, c'est une foi. Il faut donc y croire.

Mon vieux catéchisme de Malines, la ville dont je suis originaire, précisait cependant que la foi sans les travaux n'existe pas : "sans les travaux, la foi est morte". Je m'engage donc à continuer à travailler pour l'Assemblée des Régions d'Europe à laquelle je souhaite beaucoup de chance sous la nouvelle présidence de mon successeur. A l'heure où je lui passe le gouvernail, j'ai l'impression que pendant les quatre années au cours desquelles j'en ai eu la responsabilité, j'ai été à même d'empêcher que l'eau n'entre dans la coque de notre bateau. Nous pouvons maintenant hisser les voiles ensemble et j'ai l'impression que notre navire reprend de la vitesse sur une course politiquement saine et réaliste. Je lui souhaite bonne chance. Bonne chance à mon successeur, bonne chance à vous mes amis membres de l'ARE, bonne chance à nos organisations sœurs et à tous et à toutes: bon travail.